

LETTRE OUVERTE AUX PROFESSIONNELS DU GH70

Madame, Monsieur, Docteur,

Depuis plusieurs semaines des informations circulent sur une situation de crise au sein du GH70 et les professionnels se posent des questions.

Je souhaite donc en toute transparence répondre à vos interrogations légitimes.

Quelle est la situation actuelle au bloc du GH70 ?

Depuis plus de deux ans, le programme opératoire a subi des modifications et des réductions très fortes d'activité (-30 à 50% d'activité) pour permettre le redéploiement des professionnels du bloc opératoire vers les services de soins et éviter de saturer les lits de soins critiques.

Jusqu'alors, et même s'ils n'étaient pas au complet, les effectifs de médecins anesthésistes-réanimateurs (MAR) permettaient de faire fonctionner les salles de bloc opératoire ouvertes malgré la pandémie et grâce à la forte mobilisation des équipes.

A la levée du plan blanc le 15 mars 2022, l'objectif principal était donc de relancer l'activité au bloc opératoire afin de permettre à ses professionnels d'exercer à nouveau leur art mais aussi, et surtout, de répondre aux besoins en santé des patients de notre territoire.

Pour autant, et malgré des efforts acharnés conduits conjointement par les professionnels du Pôle chirurgie-anesthésie, les équipes et la cheffe du service d'anesthésie, le trio de pôle, le Président de CME, la direction des affaires médicales et la direction générale, la situation ne s'améliore pas.

Sur un effectif théorique de 12 ETP de médecins anesthésistes et réanimateurs, seuls 5,3 ETP sont actuellement présents sur le plateau technique, et la permanence des soins (gardes 24H/24) repose sur un effectif de 4,4 ETP. Cette situation de crise ne concerne malheureusement pas seulement l'anesthésie et se retrouve également dans d'autres spécialités telles que la pédiatrie, les urgences, la gastro entérologie, la néphrologie, l'urologie ...

Pourquoi le GH ne recrute pas des médecins ou des intérimaires ?

La pénurie médicale est nationale et tous les établissements sont en difficultés, certaines régions sont plus touchées que d'autres. Malgré nos annonces de recrutement et opérations de communication, peu de candidats se présentent.

A ces effectifs en tension s'ajoutent les dispositions de la loi RIST, applicables depuis 2017, plafonnant les rémunérations des médecins intérimaires dans l'objectif d'éviter la surenchère salariale ainsi que la concurrence entre les établissements sanitaires. Des contrôles comptables et administratifs ont également été prévus afin de verrouiller la possibilité de déroger au plafond de

rémunération ainsi que des inspections qui peuvent engager la responsabilité pénale des médecins concernés et des directeurs.

Pourquoi le GH a-t-il réuni des instances exceptionnelles ?

Parce que cette situation concerne l'ensemble de la communauté hospitalière et territoriale de Haute-Saône, une Commission Médicale d'Etablissement et un Conseil de surveillance exceptionnels ont été respectivement réunis les 03 et 06 mai 2022, en présence notamment de Monsieur PRIBILLE, Directeur Général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, aux fins de voter un plan d'action en faveur de l'attractivité médicale.

Aussi, et en l'absence d'autres solutions à court terme que celles d'ores et déjà déployées, à la nécessité impérieuse d'assurer la permanence des soins et le fonctionnement du bloc chirurgical et obstétrical du GH70, et afin de garantir à chaque patient la qualité et la sécurité des soins qui lui est due, le Conseil de surveillance et la Commission Médicale d'Etablissement ont adopté une motion en faveur de l'application des mêmes tarifs de rémunération pour les intérimaires et médecins remplaçants que ceux pratiqués par les établissements voisins, dans les spécialités en extrême tension et soumises à une permanence des soins sur place, 24H/24.

Cette mesure permettra ainsi de renforcer l'attractivité du GH70 et de pouvoir compter sur des intervenants extérieurs en complément des équipes médicales réduites de l'établissement. Elle s'appliquera tant que des recrutements pérennes ne permettront pas de fonctionner de manière satisfaisante dans le cadre de la permanence des soins et des interventions programmées, et jusqu'à ce que les contrôles prévus par la loi RIST soient effectivement mis en place de manière effective, généralisée et harmonisée dans la région.

Quelles actions sont prévues pour pérenniser et développer l'activité chirurgicale et obstétricale ?

Un travail de longue haleine doit être poursuivi afin de recruter des professionnels, mais aussi et surtout de les fidéliser. Le projet social de notre établissement va dans ce sens.

Des projets de collaborations et de postes partagés avec les établissements voisins, y compris privés, sont en cours. Une rencontre avec les responsables de formation de la filière anesthésique du CHU est programmée pour attirer de jeunes médecins. La réserve sanitaire nationale a été sollicitée. Les cabinets de recrutements nationaux et parfois même européens ont été sollicités. Les candidatures de médecins lauréats des EVC sont à l'étude.

Le Directeur Général de l'ARS a rappelé en Conseil de surveillance qu'il est exclu de se passer du plateau technique de Vesoul, que les activités de chirurgie et d'obstétrique doivent être assurées par tous les moyens y compris des réquisitions de professionnels libéraux si besoin ».

Tous les moyens à notre disposition seront donc mis en œuvre avec persévérance pour assurer la poursuite des activités et recruter le personnel médical nécessaire à la permanence des soins, à la reprise d'une activité quotidienne à la hauteur de

nos ambitions et de vos attentes, et pour garantir la qualité et la sécurité des soins dues à la population haut-saônoise.

Malgré la crise que nous traversons, nous devons garder confiance. Je sais pouvoir compter sur vous et je reconnais pleinement l'engagement de tous au sein de notre établissement. Notre capacité de résilience, notre foi en le service public hospitalier et l'unité de notre communauté hospitalière nous permettront de dépasser cette crise et de porter, haut et fort, l'ambition et les valeurs qui sont celles de notre Groupe Hospitalier.

Le projet d'établissement 2021 / 2025 qui sera présenté aux instances de juin 2022, puis à vous tous, est l'illustration des projets riches et dynamiques qui nous animent et qui mettront en avant toutes les disciplines représentées au sein de notre établissement.

La Directrice du Groupe Hospitalier



Alexandrine KIENTZY-LALUC